L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI, 18 SEPTEMBRE 1866

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à 4 heures et demie, sur les lieux — Le fonds et l'installation d'un magasin de cigares situé à l'angle des rues Carondelet et Lafayette. Aussi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs : Le bateau à vapeur Fannie Pierson.—Et une propriété au faubourg Darcantel, Troisième District, face aux rues Français et l'Union.

Par J. P. Boisseau, au magasin 32 de la rue Gravier, à 11 heures—Un mulet et un dray.

Aussi—Divers.

Par Montgomery & Bros, à 10 heures, rue des Remparts, entre Canal et Douane—Tout le contenu de ladite résidence, consistant en beaux meubles en acajou et en noyer noir; tapis, miroirs français; riches rideaux; tableaux à l'huile et gravures. — De plus, à leur salle d'encan : Un assortiment de meubles.—Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier : Elégants chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, etc.

Par E. Rogan & Co, à leur salle d'encan—Marchandises sèches étrangères et du pays.

Par J. C. Blohm, à sa salle d'encan—Marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par G. Léonnont, à 10 heures, au No 47 rue Poydras—2 montres et chaînes en or, miroirs, chaises, etc, et des pièces en or et en argent.

Par Forstall & Spear, à leur salle d'encan, 38 rue Bienville—Marchandises sèches, [illegible], chaussures, et de la laine zéphir.

Aussi—Soieries gros de Rhin noir et châles cachemire français noir.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Cerde; au magasin No 55 et 57 de la rue Poydras : Jambons.

☞ Les ventes à l'encan de ce jour, par le shérif comprennent :

1o—A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un îlot de terre avec les améliorations, qui s'y trouvent, situé au faubourg Darcantel, et le bateau à vapeur "Fanny Pearson," sa machine, ses meubles, &c.

2o—A 4 heures et demie de l'après-midi, à l'angle des rues Lafayette et Carondelet, Premier District, le fonds et l'installation d'un magasin de cigares.

Voir aux annonces.

La troupe ambulante.

Le Sud a passé par bien des épreuves depuis cinq années, mais la plus terrible de toutes est celle qu'il aura à subir si les élections d'automne sont favorables au parti révolutionnaire. Pendant la guerre, le Sud n'avait à combattre que les armées du Nord ; c'était trop déjà, mais ces armées n'étaient, après tout, composées que de ses ennemis naturels, les abolitionistes. Aujourd'hui les ennemis du Sud sont partout au Nord, au Sud, et c'est du Sud même que sortent ses ennemis les plus acharnés. Par conséquent la situation est nouvelle et la guerre faite au Sud actuellement est de beaucoup la plus dangereuse et la plus redoutable. Nous avons annoncé, il y a plusieurs jours, qu'une troupe d'orateurs ambulants avait été choisie par la Convention radicale du Sud pour suivre l'itinéraire du président Johnson et tâcher de détruire par les moyens dont il s'était lui-même servi, c'est à dire par des harangues, les bonnes impressions d'harmonie, de conservation et d'indépendance, qu'il avait pu produire sur l'esprit des populations non inféodées au radicalisme. Cette troupe composée de radicaux, d'ultras, de démagogues de l'ordre le plus rouge et le plus noir tout à la fois, n'a pas perdu un instant pour exécuter sa mission. Elle a marché incontinent sur les traces de Johnson et, partie de Philadelphie, elle a fait sa première étape à New York. C'est là que ses représentations oratoires ont commencé sur les planches du Cooper Institute.

Ainsi les doctrines du Nord réagissent sur lui par la voie du Sud. Nous n'avons plus besoin que la poste nous remette les prédications abolitionistes, les brochures des émancipateurs et les discours des amis de l'égalité universelle. Nous en savons trop maintenant, et notre science nous déborde; nous voulons l'utiliser en nous faisant missionnaires à notre tour, et ceux que nous voulons éclairer sont les gens du Nord, nos premiers maîtres. Les disciples ont dépassé les professeurs et le Nord aujourd'hui se trouve à l'école du Sud. Quel progrès ! quelle transformation ! O ombres de Webster et de Calhoun, que diriez-vous si vous pouviez parler ? c'est la postérité du premier qui instruit aux leçons de la postérité du second. La Louisiane, le Texas, la Caroline du Sud envoient des prêcheurs à New York, à Buffalo, à Cleveland, et ces prêcheurs sont plus ardents et plus avancés que ne le furent jamais ceux du Massachusetts et du Rhode Island.

Donnerons-nous à nos lecteurs quelques spécimens de ces harangues démagogiques prononcées devant les lunettes de M. Greeley, la paraphrase roulé de M. Peter Cooper, la canne pacifique de M. Charles S. Spencer, et une immense quantité de peuple attirée par l'originalité du spectacle ? Ce sont des orateurs du Sud qui parlent au Nord contre le Sud ; que peut-il y avoir de plus curieux ? Ce sont des orateurs du Sud, qui vont dire que leurs frères sont des conspirateurs, des traîtres, des assassins parmi lesquels on ne saurait vivre, qu'y a-t-il de plus dramatique et de plus beau ! Et c'est le gouverneur Brownlow, du Tennessee, qui ouvre la marche, c'est-à-dire qui inaugure la mission évangélique du radicalisme, qu'y a-t-il de plus attrayant ! Aussi, écoute-t-on avec une attention religieuse; et M. Brownslow qui s'annonce lui-même comme le gouverneur de la minorité du Tennessee, s'écrie :

« *Je suis venu au Nord pour me procurer des munitions et des armes*, car la prochaine révolution commencera par le Tennessee.»

Après quelques autres remarques de la même force, M. Brownslow s'arrête parce qu'il a un engagement à l'église de Beecher. Il veut dit-il, essayer d'amener le pasteur de cette église à la connaissance de la vérité politique comme elle se trouvait dans le Seigneur Jésus-Christ (Une voix : trois hurrahs pour Jésus-Christ) s'il ne réussit pas, il se déclarera candidat à la place de Beecher pour l'église de Plymouth. (Hurlements d'adhésion.)

Après cette admirable sortie du gouverneur tennessien, on présente le gouverneur Hamilton, du Texas, qui ne peut pas faire de harangue, parce qu'il est enroué ; il a beaucoup parlé à Philadelphie, devant la convention radicale, et ne veut pas se montrer à son désavantage, à New York. M. Hamilton expose sa personne aux regards de l'assemblée pendant deux minutes et se retire.

Alors s'avance M. Fowler, du Tennessee, car le Tennessee a été fertile en monstres politiques, et M. Fowler dit :

« M. Johnson est un traître, non-seulement envers son parti, mais aussi envers son pays; et tout homme qui n'appartient pas au parti radical est un traître, et dans le parti démocrate les cervelles sont les rebelles et les laquais sont les copperheads du Nord. La plus insignifiante portion de ce parti, ce sont les Doolittle, les Cowan et...... qui recherchent les faveurs de Seward (et que dites-vous de Raymond).

Oh! Raymond est inoffensif. Il vote d'une manière et parle de l'autre ; partant quitte. (Rires et hurrahs). Raymond ne pourrait et ne voudrait pas faire de mal à une mouche. Après cette saillie, M. Fowler endort si bien son auditoire, que, tous applaudissements cessant, il reprend sa place évidemment peu satisfait.

Mais voici un autre orateur plus disert, c'est M Warmoth, de la Louisiane, qui au moins, parle sérieusement et gravement. Il soutient que le plan de restauration du congrès est aussi désastreux pour le Sud que celui du président. (Sensation). A supposer que les Etats rebelles également la représentation et ratifient la dette unioniste, eh bien, qu'y a-t-il après ? L'amendement ne protége pas les hommes loyaux du Sud. M. Warmoth demande au gouvernement des Etats-Unis le pouvoir de pendre tout rebelle, ou de transporter tous les rebelles dans le Sud, d'effacer toutes les lignes d'Etats et d'en faire de nouveaux. Il veut que de nouveaux gouverneurs soient nommés par le sénat. Il ne veut pas de gouverneurs dont les nominations seraient signées par Andy Johnson.

Encore un orateur du Tennessee.... M. Stokes dit qu'il n'est entré au Congrès qu'à la onzième heure de la session et qu'il a occupé tous ses loisirs à aller à la Maison Blanche pour y surveiller Andrew Johnson et rapporter ce qu'il voyait et entendait à Thad. Stevens et Sumner.

Cet aveu d'espion radical a valu à M. Stokes des applaudissements prolongés. Le reste de son discours se compose d'imprécations et de jurons à l'égard du Président. Un journal de New York dit que la grammaire de M. Stokes a grand besoin de reconstruction.

M. Steward, du Maryland, et d'autres orateurs, ont parlé aussi ; et tous d'une manière incendiaire. On a fait allusion au meurtre d'Indianapolis et à la mise en accusation du Président, ce qui a été fort applaudi.

M. Th. Jeff. Durant, membre de la mission harangueuse n'a pas paru. Serait-il déjà las ? Il a peut-être trouvé qu'il n'y avait pas eu assez de bravos pour lui à Philadelphie et, blessé dans sa vanité, il renonce au voyage apostolique. Le parti radical sera bien habile s'il réussit à garder M. Durant ; il aura fait ce que nul n'a pu faire ou plutôt ce que nul autre parti ne s'est soucié de faire jusqu'ici pour le conserver.

Nous finirons cette revue par le résumé d'un autre discours non plus violent, mais plus important, attendu qu'il a été prononcé par un représentant pennsylvanien dont la domination paraît être acceptée par la Chambre des Représentants à Washington. Si les élections sont favorables au radicalisme, M. Thad. Stevens, dont il est ici question, fera certainement adopter au Congrès le programme suivant, qui est la substance de son dernier discours :

1o—Il entend que le Congrès vote des lois abolissant les gouvernements d'Etat établis dans les Etats du Sud, comme illégaux, et leur substituant des gouvernements de *provinces conquises*, fixant en même temps les qualifications des votants et concédant aux noirs le droit de suffrage.

2o—Il entend également que le Congrès adopte des lois aux termes desquelles les propriétés des habitants du Sud seront frappées d'un impôt spécial suffisant pour payer les dépenses encourues et les dommages causés par la guerre. Cette somme étant égale à cinq milliards de dollars environ, une valeur équivalente de propriétés du Sud serait *confisquée* pour la couvrir.

3o—Le Congrès devra distribuer des terres aux soldats de couleur qui ont servi dans les armées de l'Union et les investir du droit de suffrage. Une nouvelle confiscation sera nécessaire pour doter convenablement ces héros de couleur oubliés jusqu'ici.

4o—La grande question fondamentale à régler aujourd'hui est celle des *droits des noirs*, et M. Stevens se charge d'en imposer la solution au Congrès. Il affirme que le peuple du Sud a perdu tous ses droits, et que le gouvernement n'est tenu à observer aucune obligation constitutionnelle envers lui. *Sa seule volonté est l'unique loi.* Le gouvernement a sur le Sud tous les droits d'un conquérant ; les existences, les fortunes, les droits, les priviléges, les immunités, tout ce qui appartient à la section rebelle, sont à sa disposition absolue. La Constitution n'a pas seulement été changée par la guerre ; elle a été entièrement *abolie*. Tous les liens et les contrats antérieurs à la guerre ont été rompus ; il ne reste plus que la volonté du conquérant.

Le danger que court le Sud est donc le plus grand qu'il ait jamais couru ; et la conjuration contre cette section du pays, s'étend dans toutes les parties de la république. On peut être assuré d'avance que les évangélistes de la Convention radicale trouveront partout encouragement et sympathie.

Souscription au profit des victimes de l'invasion des sauterelles en Algérie.

Nous recommandons à l'attention publique la circulaire du comité central qui s'est formé à Paris pour recueillir des souscriptions au profit des malheureuses populations de l'Algérie désolées par le fléau des sauterelles. Cette pièce qui fait une description poignante de la dévastation de ces insectes ne peut être lue sans exciter une pitié profonde. Presque toute la végétation a été dévorée, et ce qui reste est menacé d'une destruction prochaine. Comment les habitants de l'Algérie pourront-ils vivre ? Telle est la question dont s'est émue la France entière et à laquelle ne peuvent rester indifférents les Français résidant à l'étranger. Nous nous empressons donc de signaler à nos compatriotes cette immense infortune et nous espérons qu'ils répondront eux-mêmes avec une libéralité fraternelle à l'appel que leur adresse M. le consul de France en faveur d'une population française aussi et destinée à périr de famine si elle n'est secourue dans sa détresse. On trouvera plus loin la circulaire du Comité.

CHOLÉRA—Nous écrivions hier que le fléau était sur son déclin. Cette assertion s'est vérifiée au-delà même de notre espoir. Il n'y a eu dans les dernières 24 heures que 10 décès pour cause de choléra quand la veille il y en avait eu encore 18. L'amélioration est donc rapide et personne ne doit plus s'alarmer. Nous insistons sur ce point qui est capital. La peur seule a rendu beaucoup de gens malades. Ces lignes feront plus pour leur guérison que tous les remèdes du monde.

POUR LE TEXAS. — L'excellent steamship *Harlan* partira CE SOIR, à 8 heures, au lieu de mercredi matin, comme cela avait été annoncé.

FOURNEAUX ET AUTRES ARTICLES.—Un des plus beaux stocks de ferblanterie de la ville est celui qui est exposé en vente rue Poydras No. 144, dans un établissement connu sous le nom de GROVES & CHURCH. On y trouve toutes sortes de fourneaux de cuisine, de poeles, cheminées, et quantité d'autres articles.

GUERLAIN, PARFUMEUR, Paris, 15 rue de la Paix. Paris.

Nouvelles d'Haïti.

Un arrivage d'Haïti nous a mis en possession d'une liasse de journaux Haïtiens, allant jusqu'au 23 août. Nous y trouvons une pièce que nous reproduisons parce qu'elle mettra nos lecteurs au courant de la cause des derniers désordres qui ont éclaté récemment dans cette république. Cette pièce est un message du président Geffrard au Sénat et à la Chambre des Représentants. Nous la donnons ci-dessous *in extenso* sans offrir nos remerciements à M. Porée qui a eu l'obligeance de nous faire tenir le *Moniteur Haïtien* d'où nous l'avons extraite :

Port-au-Prince, le 20 août 1866, an 63e. de l'indépendance.

FABRE GEFFRARD, Président d'Haïti.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants :

Messieurs,

Vous connaissez les évènements survenus dans le cours du mois dernier aux Gonaives, à Hinche et à Ouanaminthe. Ces nouveaux désordres ont été promptement réprimés, mais ils ont jeté de nouvelles alarmes dans les esprits et augmenté encore le malaise général produit par les désastres de l'année dernière.

Ces évènements ne sont point isolés les uns des autres ; c'est le résultat des efforts incessants d'une conspiration permanente.

J'ai espéré, dès les premières tentatives de cette conspiration, que j'apaiserais les haines et les passions qui en sont les mobiles, par une politique modérée et généreuse. Mon espoir a été déçu; ma modération a été prise pour de la timidité, ma générosité pour de la faiblesse.

Tant que les attaques n'ont été dirigées que contre ma personne, je me suis laissé guider par les mêmes sentiments ; j'ai continué à suivre la même politique de conciliation.

Mais la persistance des factieux à poursuivre leurs desseins, les moyens infames qu'ils emploient pour parvenir à leur but, les ruines qu'ils amoncèlent, les malheurs qui en sont résultés, menacent la société entière et l'avenir du pays.

En présence de cet état de perturbation, je manquerais à mon devoir si je ne réprimais pas au fond de mon cœur les sentiments généreux qui l'animent. Désormais les coupables subiront leur sort, ma main ne s'étendra pas pour détourner de leur tête le glaive de la justice.

Au milieu des agitations incessantes et des attaques audacieuses qui troublent périodiquement notre société, vous avez dû, messieurs, remarquer un fait que je me plais à constater ici, car il est la force du gouvernement et le désespoir des factieux : c'est l'attitude calme, paisible et laborieuse des habitants des campagnes dans toutes les communes de la république. Ils ont résisté avec un bon sens admirable aux excitations les plus vives, aux promesses les plus exagérées et les plus trompeuses et aux moyens les plus corrupteurs. Partout, dans nos centres agricoles, la propagande a échoué. Cette attitude explique pourquoi les troubles sont restés concentrés dans les localités où ils ont éclaté ; en réalité l'agitation n'existe que dans quelques villes seulement.

Ces troubles, ces agitations, ces alarmes sont, je le répète, l'œuvre d'une conspiration permanente, ourdie et entretenue par une poignée d'hommes, la plupart déclassés soit par des condamnations judiciaires, soit par des revers de fortune, — tristes fruits de leur inexpérience présomptueuse ou de leur inconduite, — mais tous sont poussés ou par un orgueil aveugle, ou par la haine, ou par la cupidité, enfin par les plus mauvaises passions.

Ils se divisent en deux centres d'action ; le premier, à l'intérieur, est chargé plus particulièrement de faire la propagande, de fomenter et diriger les mouvements insurrectionnels, d'attirer dans le parti les mécontents et les dupes ; le second, sur la terre étrangère, formé d'individus qui naguère étaient ennemis mais qu'une haine commune a momentanément rapprochés, a pour mission de fabriquer les publications calomnieuses et mensongères et de fournir des armes, des munitions et de l'argent.

Quel est le but de cette faction ? Nous savons qu'elle veut renverser le gouvernement actuel dans l'espoir de satisfaire des haines ou des cupidités.

Quel est son programme ? Dans une correspondance qui a été saisie, l'un des chefs s'exprime ainsi : " *La révolution est imminente, elle sera sanglante, acerbe et échevelée à cause des haines diverses.... Faites que les citoyens ne s'arment plus en faveur du tyran.... Créez la force d'inertie.*" Agitez le pays ! inquiétez les esprits ! fatiguez les dévouements ! accusez ! accusez ! qu'importe que les accusations soient fausses ! pas de trève ! pas de repos !

Voilà son programme.

En vain y cherche-t-on un de ces noms qu'entoure la considération publique et qui se recommandent par un patriotisme éprouvé, par des services rendus à la patrie ou par d'éminentes vertus. Derrière les remparts de la ville du Cap, ils criaient : Vive Salnave ! A l'arrivée du brave général L. Barthélemy devant ces remparts, c'est lui qu'ils acclamèrent. Devant la ville des Gonaïves, c'est le général Guerrier. Demain ce sera un autre.

On y trouve des calomnies, des injures, des mensonges, des accusations vagues, mais rien de précis, rien de positif ; pas une idée nouvelle, pas même la formule d'un système qui garantisse que l'avenir qu'ils promettent sera meilleur que le présent.

Les excès auxquels ils se livrent sont tellement odieux qu'à aucune époque, dans les plus mauvais jours de notre histoire, on n'en vit de semblables. L'assassinat, l'incendie, le pillage des caisses publiques, le pillage des propriétés privées !.... ils n'ont reculé devant aucun crime ! et ils ont la perfidie de vouloir faire retomber la responsabilité de ces excès, de ces crimes, sur le gouvernement.

C'est en vain qu'ils prétendent n'attaquer qu'un seul homme, personne ne peut se méprendre sur ce grossier subterfuge, en réalité, c'est à la société qu'ils font la guerre, une guerre à outrance.

Je défendrai la société ; je la défendrai contre tous les pouvoirs que me donnent la constitution et les lois, je la défendrai avec autant d'énergie qu'ils mettent d'ardeur à l'attaquer.

Dans cette noble tâche, je compte, messieurs, sur votre loyal concours.

Heureusement qu'à côté des sombres couleurs de cette situation troublée, qui n'existe que dans quelques localités, la situation générale de la république offre un tableau rassurant, qui prouve jusqu'à l'évidence l'isolement des factieux et la résistance des masses à se laisser entraîner dans les insurrections.

Depuis plus d'un an, les factieux répètent sans cesse qu'une révolution est imminente, qu'elle apparaît à tous les points de l'horizon politique, que le peuple l'attend......Quand une révolution est imminente, le peuple se lève et n'attend pas!

Ici, ce n'est qu'une minorité audacieuse qui voudrait faire une révolution; ne pouvant créer l'enthousiasme, elle s'efforce de créer le désespoir.

Pendant qu'ils conspirent et cherchent à ruiner le pays, le peuple, le vrai peuple travaille et s'enrichit. Nos marchés regorgent de grains, de vivres, de volailles; nos exportations de denrées atteignent à des chiffres inconnus, même dans les années les plus prospères.

Au 20 juin dernier, nos produits s'élevaient déjà :

En cafés à 40 millions ;
En coton, à plus de 2 millions ;
En bois de campêche à 50 millions !
En cacao, à un million et demi ;
Et toutes les autres denrées dans les mêmes proportions.

Que l'on consulte les cotes publiques et l'on verra que les prix n'ont pas été moins rémunérateurs que dans les années antérieures.

Les importations, il est vrai, n'ont pas suivi cette progression et la valeur de notre papier-monnaie a diminué. Mais ces deux faits s'expliquent naturellement ; les causes en sont connues : c'est d'abord à l'intérieur, les désastres causés par les insurrections et les incendies, les dépenses stériles qui en sont résultées ; puis les inquiétudes qui, en restreignant les crédits, ont diminué le chiffre des affaires. Ensuite, à l'extérieur, la crise financière européenne et les craintes anticipées de la guerre qui finalement vient d'éclater.

Voilà la vérité; mise ainsi sous les yeux de tous, j'espère qu'elle suffira à calmer les inquiétudes et à ramener la confiance dans les esprits.

J'ai voulu la faire connaître, Messieurs, au moment où vous allez vous séparer et retourner dans vos foyers ; car je me plais à croire que vous vous ferez un devoir de la répandre autour de vous afin que les populations sachent bien que ce n'est que par le maintien de l'ordre qu'elles pourront jouir des fruits de leurs travaux et que l'indifférence et la force d'inertie des peuples à réprimer les désordres leur ont toujours été fatales.

Cette communication aura encore pour effet d'éclairer l'étranger sur la portée des agitations et des troubles que je viens de signaler ; et nous conserverons ainsi la considération et le crédit que nous méritons.

J'ai l'honneur, messieurs, de vous saluer avec la plus haute considération.

GEFFRARD.

POSTSCRIPT.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Schleswig en faveur de la Prusse.

NOUVELLES DE RIO JANEIRO.

Défaite des alliés.

Difficulté entre l'Autriche et l'Italie

SEWARD ATTAQUÉ DU CHOLÉRA.

AFFLUENCE D'OR A LA TRÉSORERIE.

Grande baisse probable.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Incendie à Newbern.

PERTE, $500,000.

MARCHÉS DE NEW-YORK.

Liverpool, 11—Coton. Marché actif et en hausse de 1/4 d ; ventes aujourd'hui 20,000 balles. Middling Uplands 13 1/4 d.

Londres, 17—Consolidés 89 1/4 au comptant. 5-20 à 72 3/4.

Londonderry, 17—Arrivé le vapeur Hibernian, de Québec, en route pour Liverpool.

Queenstown, 17—Le vapeur Aleppo, de New York, est arrivé.

Hambourg, 17. — Les habitants du Schleswig ont décidé que le duché serait incorporé à la Prusse.

Southampton, 17 — Le vapeur-malle de Rio Janeiro donne l'importante nouvelle que les alliés ont été battus par les Paraguayens.

Berlin, 16—On annonce que la Prusse ne permettra pas au roi de Saxe de prendre part à la formation de la confédération allemande du Nord.

Florence, 16—Des avis de la Prusse disent qu'une difficulté a été élevée par l'Autriche dans la signature du traité de paix entre l'Autriche et l'Italie.

Cette difficulté est relative à la dette de la Vénétie. La position prise par l'Autriche place l'exécution du traité de paix signé à Prague en grand doute. La conférence de Vienne s'est ajournée pour quelques semaines.

Londres, 16—La frégate des Etats-Unis Colorado, portant le pavillon de l'amiral Goldsborough, la corvette de guerre Swatara et la canonnière des Etats-Unis Frolic, aviso de l'escadre de l'amiral, sont arrivés à Southampton.

On fait des préparatifs pour une grande démonstration en faveur de la réforme à Londres.

Queenstown, 15 sept — Le navire à vapeur Aleppo, parti de New York le 5 septembre, a touché ici et a repris la mer pour Liverpool.

Vienne, 16 sept—Le baron Werther vient d'arriver de Berlin, et a repris ses fonctions d'ambassadeur à la cour de Vienne.

Washington 17—A trois heures de l'après-midi les chefs des bureaux des départements de la trésorerie se sont rendus en corps chez le Président pour lui offrir leurs respects et lui présenter leurs félicitations, sur son retour heureux de sa tournée dans l'Ouest.

Seward est mieux mais pas encore hors de danger. Sa maladie est le choléra qu'il aurait contracté à St Louis.

Le secrétaire du Trésor prévoit qu'il y aura $75,000,000 en or dans les caisses du département vers le 1er octobre, sans compter les certificats.

New York, 17—Etat des banques. Augmentation dans les emprunts $1,864,830 ; augmentation dans la circulation $864,083. Augmentation en legal tenders $578,978. Diminution dans les espèces $98,541 ; diminution dans les dépôts $263,344.

New York, 17—La correspondance mexicaine du *Herald* datée du 20 août dit que Maximilien donne sa confiance à des conservateurs qu'il refusait de reconnaître dans les premiers jours de l'occupation mexicaine. On dit que le maréchal Bazaine partira en octobre et que Maximilien l'accompagnera.

Des nouvelles disent que des Américains arrivent et entrent dans les rangs des Libéraux. On fait tous les efforts possibles et avec beaucoup de succès pour payer promptement en or ou en marchandises tous les envois. Des ordres considérables avaient été adressés à l'agent de la république aux Etats-Unis, la plupart pour munitions et grosse artillerie. Les Libéraux fortifieront immédiatement tous les points importants du littoral.

Newbern, Caroline du Nord, 16—Un incendie a éclaté ce matin à l'encoignure des rues Broad et Middle. Près de deux îlots de maisons (environ 50) ont été la proie des flammes.

Le *Times* porte à deux cent mille piastres les pertes éprouvées, tandis que le *Courier* pense qu'on a perdu un demi million de propriétés. Les assurances ne s'élèvent qu'à $75,000. Une assemblée publique doit avoir lieu demain pour venir au secours des malheureux. On attribue cet incendie aux malfaiteurs, et le conseil de ville offre une forte récompense pour l'arrestation des coupables.

Louisville 17—George Alfred Caldwell, ex-membre du Congrès, et avocat distingué, est mort subitement ce matin, d'une affection du cœur.

Vente de tabac—77 boucauts tabac en feuilles, très commun, ont été vendus ce matin, 3 50 à 3 18. Farine superfine $8, extra pour famille $11; beau blé rouge 2 50; maïs mélangé 68; avoine 40; porc mess 33; jambons épaules 17 1/4; côtés désossés 21 1/4; graisse 20, et whisky 2 32.

New York, 18. — L'or a fermé à 144 7/8 à 145. Coupons de '62, 111 1/8; de '64, 108 1/4. Coton ferme, ventes, 2000 balles.

Cincinnati, 17—Farine en demande modérée, à $11 à $12 la marchandise; $13.75 à $14.50 la fantaisie; beau blé rouge, $2.56; maïs et avoine bien tenus; whiskey, $2.32. Provisions sans changements. Porc $32 62 1/2 ; viande, par morceaux, 14 3/4 à 15. L'or est à 144 1/2.

Vicksburg, 17—Ont passé, allant en haut, le Stonewall, le White Cloud et le Continental.

Ont passé descendant le fleuve, l'Olive Branch, le Quitman et le Magenta.

(On trouvera dans nos dépêches anglaises la liste des consignataires du navire Canova, venu du Havre.)

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—17 septembre 1866.

(Thermomètre de C. Duhamel,—au coin des rues Bienville et Chartres.)

6 heures du matin	80	degrés.
Midi	88	"
3 heures après-midi	89	"
6 heures du soir	84	"

RAPPORT MORTUAIRE—On a enregistré 21 enterrements dans les dernières 24 heures ; et dix cas fatals de choléra. 7 blancs, 2 noirs et 1 non déclaré. Décès causés par d'autres maladies 6 blancs et cinq noirs.

L'AFFAIRE DE FAUX DE DENNETT—L'affaire de Dennett, accusé de faux, a été appelée, hier, devant le recorder Gastinel. Il résulte des témoignages que Dennett avait dit en prison, à son avocat, M. Holland, que son nom était Paul Degan et qu'il appartenait à une respectable famille. Dans le même temps le véritable Paul Degan était en prison aussi, et avait de l'argent à son crédit à la Banque du Commerce. Dennett fit des checks sous le nom de Degan et les donna à collecter à M. Holland. Les faux ayant été découverts, la banque notifia à M. Holland qu'il en serait tenu pour responsable. Celui-ci a donc intenté un procès en faux au prévenu. L'affaire a été renvoyée devant la Première Cour de District.

VOL.—Un vol de $300 a été commis, hier à midi, dans une maison de la rue Columbus. L'homme de police qui a fait le rapport dit que l'occupant de la maison connaît le voleur, mais qu'il refuse de le faire arrêter et de dire son nom.

VOL DE WHISKEY.—Louis Wolf, qui tient une grocerie, rue Derbigny, a eu en sa possession deux barils de whiskey, enlevés au steamer Continental. Le whiskey a été reconnu par Louis J. Johnson comme lui appartenant.

TUÉ PAR LA VAPEUR.—Hier, un chauffeur du remorqueur Harry Wright a péri pour avoir respiré de la vapeur sortie d'une fissure de bouilloire.

Deux enquêtes ont été faites pour cas de choléra.

COUR DE POLICE DU DEUXIÈME DISTRICT.—Sefton [c], pour avoir porté un rasoir caché, a été condamné à $20 ou à trente jours de prison.

Wm Franklin, E. Sobier, Andrew Reed et Lee [tous de couleur], pour s'être battus dans la rue du Bassin, ont été condamnés chacun à $20 d'amende ou à 20 jours de prison.

Plusieurs nègres coupables l'un de s'être soulé, l'autre d'avoir couché sur la place Congo, etc., ont été condamnés à $5 d'amende.

Rien d'intéressant à la cour du recorder Abern.

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

A propos des affaires du Mexique la *Patrie* dit :

La *Liberté* se défend de vouloir la ruine du Mexique, sa ruine politique et financière. Nous voulons croire aux bonnes intentions de la *Liberté*, mais nous ne pouvons, cependant, négliger de lire les articles de ce journal. Or, les articles de la *Liberté* répondent peu à ses bonnes intentions ; ils les trahissent même complètement.

Que conseille aujourd'hui la *Liberté* !

Elle demande, par exemple, « que l'on traite avec les républicains »

Lesquels, s'il vous plaît ! S'agit-il des républicains juaristes, qui n'ont jamais tenu leurs engagements, ou des républicains santa annistes, qui se promettent dès à présent de mépriser ceux qu'ils pourraient prendre ? Où sont, en un mot, les républicains avec lesquels un gouvernement comme la France pourrait traiter sans compromettre sa dignité !

Dans le dernier complot de Mexico, on a découvert *trois* proclamations : l'une de Juarez, qui n'est plus président, même aux yeux des républicains ; l'autre au nom d'Ortega, qui prétend tenir en main tous les pouvoirs, en vertu de l'ancienne Constitution, la troisième, enfin, de Santa-Anna, qui, après avoir adhéré à l'Empire et retiré son adhésion, se porte maintenant candidat à la présidence et se dit même élu par avance !

Lequel de ces trois républicains choisira la *Liberté* ?

Qu'elle nous réponde, et qu'elle nous dise sincèrement si ce n'est pas vouloir la ruine complète d'un pays que de songer à le livrer aux hommes qui l'ont déjà ruiné et qui, à l'heure qu'il est, luttent entre eux à qui aura ses dernières dépouilles ?

Le *Mémorial diplomatique* met ses lecteurs au courant de toutes les visites officielles que l'impératrice Charlotte a reçues pendant son séjour à Paris. Celle de M Fould aurait eu d'après ce journal, un caractère particulier. "Avant son départ pour Tarbes, dit-il, M. le ministre des finances a eu une audience qui a duré environ deux heures, et à l'issue de laquelle M. Achille Fould aurait laissé échapper ces mots : "Je demande à Votre Majesté la permission de me retirer, car elle finirait par me convaincre bien au delà de ce que je dois désirer dans ma situation de ministre des finances."

L'impératrice Charlotte a été reçue, à son arrivée à Miramar, par les autorités de la ville. Les habitants ont témoigné la plus vive joie en revoyant cette courageuse souveraine qui avait laissé à Miramar des souvenirs ineffaçables de son inépuisable bienfaisance.

C'est décidément à la France qu'a été cédée la Vénétie, et les conditions du transfert de l'Autriche à la France et celle ci à l'Italie, sont arrangées.

Le 11 août, l'empereur a écrit à Victor Emmanuel une lettre dont voici le texte :

Saint Cloud, 11 août 1866.

"Monsieur mon frère :—J'ai appris avec plaisir que Votre Majesté avait adhéré à l'armistice et aux préliminaires de paix signés par le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Il est donc probable qu'une nouvelle ère de tranquillité est sur le point de s'ouvrir en Europe. Votre Majesté sait que j'ai accepté l'offre de la Vénétie afin de la préserver de toute dévastation et d'empêcher une effusion de sang inutile. Mon intention a toujours été de la rendre à elle même, afin que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique. Maîtresse de ses destinées, la Vénétie sera bientôt à même d'exprimer ses vœux par le suffrage universel.

« Votre Majesté reconnaîtra que dans cette circonstance l'action de la France s'est encore exercée en faveur de l'humanité et de l'indépendance des peuples. Je renouvelle l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis, etc....

« NAPOLÉON. »

Il nous arrive des départements quelques détails sur la première séance des conseils généraux. Plusieurs de ces conseils, imitant celui de la Somme, qui a voté une adresse à S. M. l'impératrice, vont envoyer des adresses à la souveraine, pour le dévouement dont elle a fait preuve vis-à-vis des cholériques d'Amiens. Cette manifestation répond aux sentiments de la population parisienne, et nous ne pouvons qu'y applaudir.

On annonce la mort de M. Roger de Beauvoir, homme de lettres bien connu.

ITALIE.

Les bataillons de la garde nationale qui avaient été mobilisés en Italie, pendant la guerre, sont graduellement renvoyés dans leurs foyers.

Les journaux de Florence et de Milan se montrent favorables au rétablissement des bonnes relations avec l'Autriche, et constatent avec satisfaction le caractère de courtoisie des rapports directs établis entre les autorités militaires italiennes et autrichiennes en Vénétie.

En effet, pourquoi l'Italie et l'Autriche ne se réconcilieraient-elles pas ? Une seule chose peut séparer deux peuples : l'injustice commise par l'un contre l'autre. Du jour où l'injustice autrichienne est effacée, les *Tedeschi* peuvent tendre la main aux Italiens, sans que ceux-ci aient le droit de la refuser.

La question romaine est décidément entrée dans la voie des négociations. Un des régiments français doit quitter Rome aussitôt que M. le général de Montebello sera de retour dans la ville éternelle.

Le pape a fait examiner les propositions de M. de Sartiges, relativement au transfert de la dette pontificale ; le royaume d'Italie maintiendrait, dit-on, une objection de détail relativement aux intérêts de cette dette.

Le *non possumus* est donc suspendu en ce moment à une question de chiffres. L'infaillibilité pontificale dépend du taux de la rente, et les Actes des Apôtres sont devenus un chapitre du Grand-Livre.

Le *Times*, en examinant la position future de la papauté en Italie, émet les réflexions suivantes :

« Si le pape a besoin de Rome, ce qui semblerait être une des premières conditions de son existence, il est aisé de prouver que Rome et l'Italie ont également besoin du pape, et ont autant d'intérêt que l'Eglise elle même à écarter la nécessité d'une « seconde captivité de Babylone.» Une réconciliation entre Rome et l'Italie, entre la papauté et le patriotisme, est également indispensable à l'une et à l'autre. Le travail de la démolition a été poussé assez avant dans ce pays ; les droits civils ont été émancipés et une tolérance pleine et entière a été établie.

« Le gouvernement est en avance du peuple : les moines sont partis, la propriété de l'Eglise est confisquée, évêques et prêtres, la hiérarchie complète, en un mot, moins son chef, sont à la merci de l'Etat. Avec la chute du pouvoir temporel, le pape lui-même ne devient plus qu'un pensionné impuissant à faire le mal, mais capable d'exercer une influence immensément salutaire, pourvu que lui et son peuple sachent accepter le nouvel ordre de choses. L'Italie peut chercher à perfectionner le prêtre, mais elle ne pourra jamais l'abolir. Chez tous les peuples d'éducation, dans toutes les relations sociales, elle a besoin de son concours et de son influence.

« Elle pourra entrer en arrangements avec le Saint-Père, elle ne pourra jamais le chasser de chez elle. Pour le bien comme pour le mal la papauté a été associée à l'Italie depuis plus de quinze cents ans ; c'est une des gloires, un des monuments de la nation. Le nom de « pape » rappelle de doux souvenirs aussi bien que des souvenirs amers et cruels à l'esprit des Italiens. Un Alexandre ou un Innocent, un Jules ou un Sixte, voire même Pie IX, peuvent être cités comme preuves qu'un pape peut être tout aussi bon patriote qu'un roi. Mais de nos jours l'époque des papes-rois est passée, et on peut s'attendre à de meilleures choses d'une nouvelle série de papes qui ne seront plus des rois.»

AUTRICHE.

La question, depuis si longtemps pendante en Autriche, de la formation d'un ministère hongrois, paraît avoir été résolue dans un sens favorable aux aspirations nationales.

Une dépêche de Vienne annonce que le comte d'Andrassy, vice-président de la seconde chambre de Pesth, serait appelé à faire partie de ce ministère.

Le gouvernement autrichien a traduit devant une cour martiale quelques chefs de corps, pour avoir été battus à Sadowa ou ailleurs. Voilà qu'aujourd'hui il va faire passer devant des conseils de guerre tous les officiers — ils sont quatre-vingt-cinq — qui, ayant été faits prisonniers par les Prussiens, ont été relâchés sur leur parole donnée de ne pas porter les armes contre la Prusse pendant un an.

PRUSSE.

Le duché de Mecklembourg vient d'accéder à la confédération des Etats du Nord. Le grand-duché d'Oldenbourg est seul à hésiter encore.

Quelle peut être la valeur de l'hésitation du grand duc d'Oldenbourg ?

Nous avons sous les yeux le texte des traités de paix qui viennent d'être signés à Berlin entre la Prusse d'un côté, et de l'autre le grand-duché de Bade et le royaume de Wurtemberg.

Ces deux Etats ont dû être protégés dans ces négociations par les liens qui unissent leurs souverains à la famille royale de Prusse. On sait, en effet, que le grand-duc de Bade est le gendre du roi Guillaume, dont les petits fils se trouvent ainsi héritiers de la couronne grand ducale ; et la reine de Wurtemberg, qui est la sœur de l'empereur de Russie, se trouve être la nièce du roi de Prusse.

Le grand duché de Bade et le Wurtemberg dont le territoire est placé tout entier au-dessous de la ligne du Mein, n'ont jamais eu, d'ailleurs, à craindre d'avoir à faire aux convoitises de la Prusse le sacrifice de quelqu'une de leurs provinces.

Tout se borne pour ces Etats à des indemnités pécuniaires, qui s'élèvent à six millions de florins pour Bade, à huit millions pour le Wurtemberg, et qui sont payables dans l'espace de deux mois.

L'association du Zollverein est maintenue, ou plutôt rétablie dans ses conditions antérieures; mais, d'après chaque traité, elle peut être dénoncée à une échéance de six mois par l'un ou l'autre des deux gouvernements contractants.

Des dispositions analogues stipulent dans les deux actes que des commissaires seront désignés pour régler le projet relatif aux communications par voie de fer entre la Confédération du Nord et les Etats au sud du Mein.

Le seul article qui ait une importance réelle, c'est celui par lequel le grand duc de Bade et le roi de Wurtemberg adhèrent aux dispositions stipulées dans les traités préliminaires conclus à Nikolsbourg entre la Prusse et l'Autriche. Ces préliminaires, nos lecteurs s'en souviennent, consacrent l'exclusion de l'Autriche de toute confédération allemande, et son isolement en face des Etats du Sud qui conservent leur indépendance ; ils livrent en outre, sans contrôle, le Nord de l'Allemagne, au dessus du Mein, à toutes les combinaisons d'annexion ou d'alliance que voudra réaliser la politique prussienne. Ce sont ces dispositions que font revivre et que sanctionnent définitivement les traités qui viennent d'être conclus à Berlin.

Maintenant, ces actes publics sont ils accompagnés, comme le donne à croire le *Journal des Débats*, d'instruments secrets établissant entre les Etats du Sud et la confédération du Nord une intime alliance offensive et défensive, alliance qui placerait dans les mains de la Prusse toutes les forces militaires de l'Allemagne, et réaliserait, ainsi dès à présent l'unité, qui est le but définitif de la politique de M. de Bismark ! Nos informations sur ce point ne sont pas plus précises que celles du *Journal des Débats* ; mais il est impossible que la diplomatie ne se préoccupe pas de cette question et de l'extension singulière que recevraient par là les agrandissements déjà si considérables de la monarchie prussienne. L'importance de ce point est tellement évidente, que nous ne croyons pas même utile d'y insister.

TURQUIE.

Nous avons des détails sur l'insurrection qui vient d'éclater dans l'île de Candie. Lassées des exactions dont elles étaient l'objet, les populations chrétiennes se sont révoltées et tiennent la campagne. Vingt-cinq mille hommes ont pris position sur un lieu élevé, où ils défient les efforts des Turcs. Ceux ci ont été obligés de se renfermer dans la ville, et, quoique appuyés par un renfort de cinq mille hommes de troupes égyptiennes, n'osent plus en sortir. Le gouvernement grec s'est ému du sort qui menaçait ses co religionnaires, et semble disposé à prendre parti pour eux, ainsi que le représentant de la Russie dans l'île.

Nous recevons, par voie de Vienne, en date du 29 août, la nouvelle que les Crétois ont déclaré leur indépendance et ont secoué le joug turc.

Cet événement a jeté la consternation dans les régions officielles. Une vive agitation règne à Constantinople. L'état de siége a été proclamé.

Un démenti a été donné au bruit qui circulait que le gouvernement turc ne paierait pas les coupons périmés de la dette générale au 18 octobre prochain.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 17 septembre.

Il s'est fait peu de chose aujourd'hui, mais la demande de coton a été assez bonne et il s'est vendu 1350 balles, aux prix que nous donnons plus loin.

L'or a ouvert à 144 à 145 contre 145, taux de clôture de samedi soir ; il a subséquemment baissé et a clos à 145 1/2. On ne pouvait guère l'avoir, à la clôture, à moins de 146. Les transactions, au Board, comprennent $790 et $1,200 à 145 1/4. Sur le marché, $10,000, en deux lots égaux, le matin, de bonne heure, à 144 1/4 ; $1,000, en différentes pièces, à 144 1/2, $3,000 ($1,000 et $2,000) à 144 3/4; $21,250 ($1,250 3,000, 5,000 et deux lots de 6,000) à 145, $4,000 à 145 1/4, $5,500 (1,500 et 5,000) à 145 1/2. L'argent américain (on n'en a point vendu) est tenu à 134 1/2 à 135 les demi piastres—5,000 piastres mexicaines ont rapporté 144 1/4.

Le change étranger a manqué d'animation. Les offres ont été fort restreintes et la demande nominale. Les ventes de sterling embrassent 1,000 livres No 1 à 150 1/2, quatre lots de 1,000 livres de première classe, à 151, 4,000 livres de banquier à 152 et 7,000 à 153. Dans les francs, il s'est vendu 100,000, en change commercial No 1, à 3.73 3/4 et 50,000 à 3.72 1/2. Le sterling peut être coté de 147 à 148 les traites commissionnements, 149 le bon clear ; de 150 à 151 le No 1 à premières classe et 153 le change de banque, les francs, à 3.75 le commercial No 1 et 3.67 1/2 le change de banque.

Aucune variation digne de remarque n'a eu lieu dans le change américain. Les banques ont tiré, sur New York à 1/4 de prime ; une d'elles, cependant, a répondu à la demande à 1/8. Les transactions de change commercial embrassent $7,000 (2,000 et 10,000) sur New-York, à vue, au pair ; $62,000 (12,000, 20,000 et 30,000), à 1/16 de prime ; $20,000 à 1/8, ce qui est une hausse ; $10,000 à 3 jours, à vue, sur Philadelphie, à 1/4 d'escompte; $10,000, à quinze jours de vue, sur Boston, à 3/8, $10,000, à dix jours de vue, sur New-York, au même taux — La demande a été assez bonne sur les comptoirs.

Les actions ont été recherchées. Les ventes, au Board, comprennent 30 actions du chemin de fer des Opelousas à $6.25 ; 20 du chemin de fer de Jackson à $6.25 ; 25 de la banque du Canal à $62. Il s'est vendu, sur le marché, 179 actions de la banque du Crescent City à $115.50, 10 de la banque d'Amérique à $140; 25 de la banque du Canal à $62 et 100 à $62 ; 6 de la compagnie des chemins de fer de la ville à des conditions qu'on ignore.

Les bons de la ville ont manqué d'acheteurs, il ne s'en est vendu ni au board ni au marché.—Les consolidés sont cotés à 96 à 96 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 83 1/2 à 84, suivant les coupons. — Nous cotons les "sixes" de la Louisiane à 79 à 78 1/2 ; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit bons échus, à 80.

Une petite somme en billets de l'Etat s'est vendue à 6 1/2 d'escompte. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés de 65 à 68 et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane de 95 à 99 cents à la piastre. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petits montants qui leur sont apportés.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 17 septembre 1866.

COTON—Les recherches ont été modérées, ce matin, à l'ouverture du marché, mais, à une heure plus avancée la demande est devenue plus générale, et bien que la demande ait été ébranlée à cause des prétentions par trop intenses des détenteurs de même que par la faiblesse de l'approvisionnement offert, les ventes ont encore pu, à la clôture, embrasser 1350 balles, y compris 500 balles prises par un courtier. Il ne s'est opéré aucune variation matérielle dans les prix, car, à tout prendre, ils ont marché dans le sens de nos cotes. Six courtiers ont pris part aux affaires. Nous reproduisons nos cotes comme suit, savoir : ordinary 25 à 27, good ordinary 29 à 31, low middling 33 à 34 et middling 36 à 37 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles	102,082
Reçu aujourd'hui	555
" précédemment	4202
	4757
	106839
Expédié aujourd'hui	1083
" précédemment	16113
	17196
Stock en mains à bord de navires non expédiés	89643

SUCRE ET MELASSE—Il n'y a pas eu d'arrivages depuis le 10 courant le stock total de sucre en caisse est de beaucoup réduit et comprend environ 4000 caisses. Peu de sucre en boucauts. La demande ne se fait cependant que pour le commerce de la ville, il ne s'en fait point pour la campagne et les prix sont à peu près les mêmes que précédemment. Le stock total de mélasse en mains est faible, ne comprenant qu'environ 1000 boucauts. Pas de demande de lots ronds, mais des ventes en détail très animées se font à 54 a 60 cts le gallon.

Le sucre de Cube, en caisse se vend en détail à 12½ à 13 cts pour les Nos 12 et 13, 13½ à 14½ cts pour les Nos 14 et 15, 15½ à 16½ pour les Nos 16 et 18, et 17 à 17½ pour les Nos 19 à 20. La mélasse de Cube se détaille à 55 cts le gallon.

TABAC—Le stock en mains est de beaucoup réduit et il est faible, mais bien assorti. Les recherches ont été vives tant pour l'étranger que pour le commerce local, et les acheteurs et les vendeurs diffèrent quant aux prix. Cotes : 3½ à 4½, en monnaie courante pour le low refused, léger et lourd, 5 à 5½ pour le good do, 6 à 7½ cts pour le common leaf, 8 à 10 pour le fair do, 11 à 12 cts pour le good do, 13 à 15 cts pour le fin do et 16 à 22 cts pour les choice selections et cutters.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La demande locale de farine ayant été grandement remplie, les acheteurs n'ont montré que peu de dispositions à traiter. L'exiguité des envois qui nous arrivent ont cependant mis les détenteurs à même d'obtenir des prix fermes. Le maïs et le son ont montré de la faiblesse tandis que l'avoine et le foin sont inactifs à des prix invariables. Pas de demandes de lots ronds de provisions quoique ces même articles se vendent rondement en détail moyennant les prix antérieurs.

FARINE—Le mouvement a été faible aujourd'hui. La superfine et les bas extra continuent à être rares. Les ventes ont embrassé 800 barils, écoulés aux prix suivants : superfine à $9 75 à $10, extra, $11, double extra $12 30 et 12 75.

AVOINE—Il y a en mains un fort approvisionnement d'avoine, il est en grande partie en magasin, mais la demande de l'article est faible. Ventes à 50 cts le boisseau,

SON—L'approvisionnement de l'article étant trop faible pour permettre d'opérer amplement et la demande en étant fort bornée, le marché a faibli, $1 20 les cent livres ont été acceptées pour un lot de 300 sacs, un autre lot—150 sacs—a rapporté $1 25 les cent livres.

FOIN—Il existe en ce moment un bon stock de foin, mais l'article n'est que peu ou point demandé. Nous cotons le prime Ohio $26 pour les lots ronds et $30 le tonneau pour les lots de détail en entrepot. L'ordinaire de St Louis peut commander $20 et le prime de $25 le tonneau.

BACON—Les épaules bacon sont tenues aujourd'hui, en lots à 18¾ cts et se vendent en détail 19 cts la livre. Les côtés osseux sont tenus à 21¾ cts et se vendent en détail 22 cts, les côtés désossés sont tenus à 22½ cts et se vendent en détail à 22¾ cts la livre.

PORC—Le marché est fort calme; il ne se fait aucune demande de lots ronds, lesquels pourraient à peine être cotés à un chiffre plus élevé que $36 50 le baril de mess. L'article se détaille à $35 75 à $36 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les commerçans font face à la demande pour la campagne à 30 cts la yard pour l'article en rouleaux et pour la toile en balles 30 cts. Le stock en mains est faible et est tenu fermement.

CORDE D'EMBALLAGE—Nous cotons les lots ronds à 18½ cts la livre. Les commerçans font face aux demandes pour la campagne à 19 cts.

PROVISIONS NAVALES—Approvisionnements faibles et bonne demande. Nous cotons la résine en petits lots à $2 75, $3 le baril pour le No 3, $4 à $5 pour le No 2, $5 à $7 pour le No 1 : brai $6, goudron $3 à $4 le baril, esprit de térébenthine 50 à 60 cts le gallon.

SEL—Les dispositions sont meilleures et les prix ont montré une tendance à la hausse. Les approvisionnements de sel des Iles Turques sont bornés à un petit chargement qui est tenu à 65 cts le sac. Le Liverpool est actuellement coté à $2 30 à $2 50 pour le fin en entrepot et $2 20 $2 10 pour le gros, tandis que la qualité précitée, en caisse, rapporte $2 65, et la dernière $2 le sac.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 18 septembre.

Arrivé hier—80 cochons, 484 moutons et 19 vaches à lait.

Vendu—272 bœufs du Texas, 86 veaux et veaux d'un an, 17 cochons, 356 moutons et 12 vaches à lait.

A vendre—261 bœufs du Texas, 576 veaux et veaux d'un an, 22 cochons, 417 moutons et 5 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —
do do 2me qualité, par liv. net	— à —
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 — à 50
do do 2e qualité, par tête	20 — à 25
do do 3me qualité, par tête	12 — à 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 10 à — 12
do du pays do	— 9 à —
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00 à 5 —
do du pays, par tête	— à —
do de l'Ouest, choix, par tête	— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	40 — à 80
Veaux d'un an, par tête	6 50 à 12 —

Marié le 15 septembre, à l'église Ste Anne, par l'abbé Tamoine, M. E. LECLERC, de cette ville, à Mlle A. REDON, du Périgord, département de la Dordogne (France.)

Les journaux de Shreveport sont priés de reproduire.

Décédée, hier matin, à 8 heures et demie, MARIE AMÉLIE LESSEPS, épouse de H. C. STORY. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la rue de l'Esplanade, No 151, entre St Claude et Amour.

Décédée, hier, à six heures et demie du matin, à l'âge de deux ans, cinq mois et quatre jours, CORALIE, fille de John DURATAN et de Catherine Manion. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à une heure de l'après midi. Le convoi partira du No 282 de la rue Bacchus entre la rue Calliope et la Promenade Triton.

Décédé, hier à 4 heures de l'après midi, PAUL AMÉDÉE MAURIN, natif de la Nlle-Orléans, âgé de 48 ans. Ses amis, ainsi que ceux de S. Guénault et Charles Forstall, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures précises du soir. Son corps est exposé encoignure des rues Bons-Enfants et Français.

Décédée, hier soir à 10 heures, MARIE MATHILDE WILTZ, épouse de Audré Padron, âgée de 28 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Le corps est exposé chez sa mère, Mme Vve E. V. Wiltz, No 303, rue Bourgogne.

De la part des familles E. V. Wiltz et Padron.

Décédée, hier, à 8 heures et demie, à l'âge de 6 ans, MARIE EUGÉNIE, fille de Pierre Vauthier et de Marie-Eve Hautz. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 9 heures et demie. Le convoi partira du No 437 de la rue Amour, coin Union.

Décédée, hier soir, à 6 heures et demie, à l'âge de 83 ans, Madame Veuve VALTZ, native de France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure des rues Grands Hommes et Elmire, Troisième District.

Fallecio ayer dia 17 de setiembre, a la edad de 30 años, ROMAN PASTOR Y MANEROS, natural de España, de Castilla, la vieja provincia de la Rioja. Se suplica á los amigos que deseen acompañar su cuerpo se halla expuesto calle de San Claudio entre Quartel y Bayou No 307. Su entierro sera a las cuatro y media.

De parte de su hermano.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service Funèbre sera célébré, mardi, 18 septembre 1866, à 7 heures A. M., à la Chapelle Obituaire, encoignure des rues Conti et Remparts, en mémoire de feu Charles Boudousqué.

Les amis et connaissances du défunt et ceux de sa famille sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation. 16 sept—2t

CONSULAT DE FRANCE.

Avis.

Grâce à la haute initiative de S. M. l'Empereur, un comité s'est formé à l'effet de recueillir des souscriptions au profit des victimes de l'invasion des sauterelles en Algérie, et il a fait appel aux sentiments généreux et au patriotisme de la France entière.

Le Consul de France a l'honneur de porter la circulaire du comité à la connaissance de ses nationaux et de les informer qu'une souscription est ouverte dans la Chancellerie du Consulat.

En transmettant au Consul la circulaire dont il s'agit, S. E. M. le Ministre des Affaires Etrangères exprime la pensée qu'en présence d'un événement qui a atteint les proportions d'un désastre public, tous les Français résidant à l'étranger voudront s'associer, [illegible] à la mère patrie [illegible] à donner et d'une marque pour aux victimes du fléau.

CIRCULAIRE DU COMITÉ CENTRAL.

« Paris, le 4 juillet 1866.

" L'Empereur vient de donner à l'Algérie un nouveau témoignage de sa sollicitude en prenant l'initiative d'une souscription au profit des victimes de l'invasion des sauterelles qui désole en ce moment la colonie.

" C'est dans le courant d'avril 1866 que parurent les premières colonnes de ces insectes dévastateurs. [illegible] par les gorges des montagnes et par les vallées dans les plaines fertiles du littoral, elles s'abattent d'abord sur la plaine de la Mitidja et sur le Sahel d'Alger. Leur masse, sur certains points, intercepte la lumière du soleil et ressemble à ces tourbillons de neige qui pendant les tempêtes d'hiver, dans les campagnes d'Europe, dérobent aux regards les objets les plus rapprochés. La végétation est à leur voracité un appât qui les attire. Bientôt les colzas, les avoines, les orges, les blés tardifs, les plantes maraîchères sont en partie détruits. Sur certains points, les sauterelles pénètrent même à l'intérieur des habitations.

" Le gouvernement général de l'Algérie s'efforce de ranimer par sa présence le courage des populations; par ses ordres, les troupes se joignent aux colons pour combattre le fléau; les indigènes, atteints eux-mêmes dans leurs intérêts, se lèvent pour prêter leur concours contre l'ennemi commun.— Des quantités immenses de sauterelles sont détruites en quelques jours, mais que peuvent les efforts humains contre ces myriades ailées qui s'échappent dans l'espace et n'abandonnent un champ que pour aller retomber sur le champ voisin ? Il n'était pas possible d'empêcher la fécondation et la ponte donnant promptement naissance à des larves innombrables, les premiers essaims sont bientôt remplacés et centuplés par une génération nouvelle.

" Cette apparition des jeunes sauterelles est particulièrement redoutable en raison de leur voracité. Leurs masses affamées se précipitent sur tout ce qui a été épargné par leurs devancières. Elles encombrent les sources, les canaux, les ruisseaux, et les troupes ont peine à débarrasser les eaux de ces causes d'infection.

" Presque en même temps, les provinces d'Oran et de Constantine sont envahies. — A Tlemcen on de mémoire d'homme, les sauterelles n'avaient point encore paru, le sol en est jonché. — A Sidi bel Abbes, à Sidi Brahim, à Mostaganem, elles attaquent les tabacs, les vignes, les figuiers et les oliviers même, malgré leur feuillage amer. — A Relizane et à l'Habra elles envahissent les cultures cotonnières. La route de 90 kilomètres qui relie Mostaganem à Mascara en est couverte dans tout son parcours.

" Dans la province de Constantine, les sauterelles apparaissent presque simultanément du Sahara à la mer et depuis Bougie jusqu'à La Calle. A Batna, à Setif, à Constantine, à Guelma, à Bône, à Philippeville, à Djidjelly, les populations luttent avec énergie, mais ni le feu, ni les obstacles opposés à la marche des insectes ne peuvent empêcher des désastres qui frappent surtout les exploitations européennes.

" Le dommage est immense, et on ne saurait encore en prévoir toute l'étendue, car l'œuvre de dévastation se poursuit tous les jours, et il dépend de la Providence seule de l'arrêter. Il faut aujourd'hui venir en aide aux populations dont la récolte est anéantie, aux chefs de famille à qui manque le pain pour lequel ils avaient engagé leur moisson.

" L'Algérie est sœur de la France, à laquelle ses intérêts sont désormais liés d'une manière indissoluble. Nous ne devons rester indifférents ni à ses succès, ni à ses malheurs, et dans la douloureuse épreuve qu'elle traverse, elle a d'autant plus de titres à notre fraternel concours, qu'elle s'est toujours associée aux souffrances de la mère patrie en contribuant pour une large part aux grandes souscriptions de bienfaisance.

" Le Comité sous le patronage duquel de hautes sympathies ont placé la souscription qui vient de s'ouvrir s'adresse donc au patriotisme et à la charité de tous à l'armée, à l'administration, à la magistrature, au clergé, aux populations des villes et des campagnes. Chacun voudra contribuer au soulagement d'une infortune qui revêt le caractère d'une calamité publique ; chacun voudra répondre à l'appel de l'Empereur.

" Le Président du Comité central de la souscription,
" Maréchal CANROBERT
" Le Vice-Président,
" GEORGES, Archevêque de Paris,
" Grand aumonier de l'Empereur.

Les noms des souscripteurs seront publiés dans le *Moniteur universel*.

Nouvelle-Orléans, le 17 septembre 1866.

Le consul, GODEAUX. 18 sept—2f—PP

Consulat de France.

AVIS.

Le sieur ADOLPHE DELAR est invité à se présenter au Consulat.

Nouvelle-Orléans, le 17 septembre 1866. 18 sept—3

EN débarquement des navires Abbottsford de Liverpool et Brunswick de la Havane.
10 caisses Pâte et Gelée de Guayava, boites 1/4 liv.;
5 " " " " 1 1/4 "
5 " " " " 2 "
20 barils Allsopp's Ale pts;
400 boites Biscuits anglais de Huntley & Palmer, tels que Crackneils, Captains, Nic Nac, Traveler, Pearl, Vanille, Victoria et Ginger Nuts.
A vendre chez J. B. SOLARI, Rue Royale, encoig. St Louis. 16 sep—6f

Fil en Bobine, d'Alexander.

Les soussignés, Agents pour la vente du Fil en Bobine de MM. R. F. & J. Alexander & Co, de Glasgow, ont constamment en magasin un choix complet de ce célèbre article, qu'ils offrent au commerce en quantités au gré des acheteurs.

CRAMER & CO., Rue de la Douane, No 38. 16 sep—1m

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poeles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles en fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix. 16sept—6 m

BIERE ANGLAISE DE WM. YOUNGER & CO. EDINBURGH.

Brulatour & Co., Seuls Agents.

REÇU par le navire Abbotsford de Liverpool, 250 futailles Bière et Porter, à vendre par les agents, No 12 rue Conti. 16 sept—1mo

A Vendre,

CUIR à semelles,
CUIR à Harnais,
PEAUX de veau,
Aux prix de fabrique.
S'adresser à AVENDAÑO FRERES, Rue de la Commune, 135. 16 sept—1m

Magasin de Tapis.

RUE DE CHARTRES No 17.

NOUS avons reçu dernièrement, Des TAPIS de toute espèce et de toutes qualités. Des TOILES CIRÉES de toutes qualités, pour chambres, corridors, &c.

Des ARTICLES à RIDEAUX, des rideaux de dentelle, corniches et bandes, en grande variété, stores, crin, dessous de tables, couvertures de tables et de pianos, nattes de toutes largeurs.

A. BROUSSEAU & Co. 16 sept

Mortuus est *Vidua Clicquot*.
Sed ejus vinum in eternum vivet.

50 CAISSES CHAMPAGNE de la Veuve Clicquot Ponsardin.
A vendre par D. E. CASTENDYK,
Seul agent dans les Etats du Sud,
Rue du Camp No 12. 16 sept—6 PP

AVIS.

Des Propositions cachetées, en Duplicata, seront reçues, jusqu'au 27 septembre 1866 à midi, pour fournir au Département des Vivres les articles suivants :

(40,000) Quarante mille livres de bon Savon brut ne contenant pas plus de vingt cinq pour cent d'eau. [illegible]

(8000) Huit mille livres des meilleures chandelles Adamantine. [illegible]

(1000) Mille cans-boîtes en ferblanc de tomates [illegible]

(1000) Mille cans-boîtes en ferblanc des meilleures pêches [illegible] vers le 15 octobre 1866, également.

(1000) Mille barils de bon sel fin, dans des barils [illegible]

Tous les articles [illegible] "propositions."

Nlle-Orléans, Lne, 15 septembre 1866.

A. BECKWITH, Bvt. Brig. gen. et C. Surint. des vivres. 15 sept au 26

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

CHAS. H MURRAY & CO., directeurs.

GROS LOT.....$100 000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

Classe K.—Au bénéfice du Collége Shelby, devant être tirée à COVINGTON, Ky. le SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1866.

Seulement 30,000 numéros - 605 Prix.

PLAN.

1 lot de	$100 000	soit	$100,000
1 lot de	50,000	soit	50,000
1 lot de	25,000	soit	25,000
1 lot de	10,000	soit	10,000
1 lot de	5,000	soit	5,000
1 lot de	2,650	soit	2,650
30 lots de	1,000	soit	30,000
50 lots de	500	soit	25,000
125 lots de	400	soit	50,000
160 lots de	200	soit	32,000

—Approximations :—

9 lots d'approximation, de $1000 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $100,000 soit	$9,000
9 lots d'approximation de $600 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 soit	5,400
9 lots d'approximation de $500 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $25,000 soit	4,500
9 lots d'approximation, de $300 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 soit	2,700
9 lots d'approximation de $250 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 soit	2 250
9 lots d'approximation, de $200 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,650 soit	1 800
270 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine des numéros gagnant les lots de $1,000 soit	27,000
605 prix formant un total de	$312,000

Billet entier $24, demi-billet $12, quart de billet $6; huitième de billet $3, seizième de billet $1 50.

Les billets sont à vendre par CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence,

Qui paie aussi les lots gagnés

No 40, rue du Camp, ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. 1 sept ☞

AVIS.

☞ La société [illegible] sous la raison F. FERNANDEZ & ABRAMS pour les transactions d'affaires d'encan de commission [illegible] dissoute à partir de ce jour par consentement mutuel.

Nouvelle-Orléans [illegible] septembre 1866.

FRANCIS FERNANDEZ, MAURICE ABRAMS. 18 sept—10

Reçu

PAR LE STEAMER *FIRE QUEEN*.

Un grand assortiment de Médicaments spéciaux français, De PRODUITS CHIMIQUES des meilleures provenances,

De BANDAGES & SUSPENSOIRS, SERRE-BRAS-LUMIGNONS, SONDES et BOUGIES en gomme élastique, etc.

HUILES ESSENTIELLES de roses, bergamottes, citrons, anis etc. etc. Artificielles de cognac, framboises, &c.

EAUX MINERALES NATURELLES de Vichy (de toutes les sources) de Kissengen, &c., &c.

A vendre à la pharmacie D. PERES, 218 rue [illegible]. 13 sept—1m

Demande.

ON demande [illegible] entre les rues Dumaine et Bienville. 13 sept

A Vendre.

Plusieurs WAGONS et AMBULANCES, en bon état, seront vendus à bon marché. A vendre également des HARNAIS de seconde main. S'adresser à J. C. LEON [illegible]. 16 sept—1m

EN débarquement du navire [illegible] arrivé de Bordeaux.
10 demi barriques vin blanc [illegible]
50 caisses vin blanc [illegible]
30 do [illegible]
2 do de 25 paniers chaque absinthe de Marie Brizard,
45 caisses Muscat de Lunel,
40 barriques vin rouge Cote de Bourg.
—En magasin—
30 barriques vin rouge [illegible]
100 caisses vin rouge [illegible] différentes qualités.
150 caisses fruits [illegible]
3 [illegible] COGNAC [illegible]
50 caisses absynthe [illegible] Pernod.
A vendre par P. POUTZ, No [illegible] rue Toulouse. 17 sept—3

Avis.

LE Dr BIANCHINI a transféré son domicile de la rue des Remparts au No [illegible] rue Dauphine, entre Conti et Bienville, à deux portes de la rue du Canal. 16 sept—3t

ON demande deux Commis pour servir dans une Confiserie. J. HIMBERT, Encoig. Canal et Bourgogne. 16 sept—4f

AUGUSTE MANKSSIER

A l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public en général qu'il vient de rouvrir son établissement [illegible] entre Canal et Commune, [illegible] tous les jours pour les

Commandes de tout genre,

qui seront exécutées comme par le passé, avec soin et promptitude. 4 sept—3s

LES SOUSSIGNÉS

Ont formé ce jour une société sous la raison de BERAUD & GIBERT pour les affaires de commission en général.

M. Pierre Roy ancien associé de la maison Bellocq, Noblom & Co. est porteur de notre procuration générale. BERAUD & GIBERT.

1er sep—1 m 61, rue Carondelet.

DIVERS à vendre pour le compte des consignataires.
50 barriques ST EMILION,
20 do CANTENAC,
10 do LISTRAC,
50 do COTES DE BOURG,
200 caisses grandes et demi BOUTEILLES;
Vin ST JULIEN, en caisse [illegible]
50 caisses Sherry [illegible]
10 barils Virginia old RYE WHISKY.
J. J. HERR. Coin Gravier et Nouvelle Levée. 1er sept—☞

CHAMPAGNE Charles FARRE.

SIX CENTS caisses vins de Sillery, Cabinet et Impérial en grandes et demi bouteilles, à vendre en lots par J J HERR, Coin Gravier et Levée. 1er sep—☞

Cerises à l'Eau-de-Vie.

En débarquement du navire "Commerce"

200 caisses CERISES à l'eau-de-vie.

A vendre par PIAGGIO FRERES, 63-64 rue de la Vieille Levée. 13 sept—6f

CHOLÉRA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, &c. A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon. 1erjuil—☞

Avis.

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 58 de la rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido.

M. Louis A. Wiltz est chargé de leur procuration, par acte passé pardevant M. E. Bouny, notaire public.

PLAUCHÉ & WILTZ. 9 sept—10

AVIS.

A PARTIR de ce jour, toutes procurations données par nous, sont entièrement révoquées.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866.

PUIO FRERES. 9 sept

AVIS.

A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à l'abri des crevasses. Pour connaître les conditions, s'adresser sur les lieux à Ab. Rixck, huit milles au-dessous d'Alger, paroisse d'Orléans, ou

A la Nlle Orléans à M L. TERRASSE, chez M. Bacher, marchand de [illegible], rue Ursulines, entre Levée et Chartres. 28 juillet—☞

Salle de Billards.

Réouverture de la salle Saint-Charles.

CHARLES LACOUME, propriétaire du dit établissement, a l'honneur d'annoncer aux amateurs de billard, à ses amis et au public en général, que ce SAMEDI prochain [illegible] la réouverture de son salon entièrement remis à neuf.

Reconnaissant pour le patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, il en sollicite respectueusement la continuation. 13 sept—6

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL.

LOS socios se reunirán en Asamblea General Extraordinaria el Miercoles, 19 de corriente a las [illegible] P. M. para asuntos de importancia. Punto de reunion, calle Rampart, entre San Felipe y Dumaine, en la Logia Perfecta Union.

Por orden del Presidente, JOSÉ BARNÉS, secretario. 16 sept—3

AVIS.

NI le capitaine, ni le consignataire de la barque française "Imperatrice Charlotte" ne seront responsables pour dettes contractées par l'équipage. 16 sept—3

En Débarquement du navire "Commerce" venu de Bordeaux.

100 CAISSES cerises nouvelles à l'eau-de-vie,
12 do moutarde impériale "Dessaux",
2 do macédoines de Lyon,
10 do pois verts "moyens" Briant.
et à vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 rue Bienville. 16 sept—3

Magasin de Marchandises sèches.

Les plus bas prix de la Nlle-Orléans.

M. REIMAN,

158......RUE DU CANAL......158

LE SOUSSIGNÉ [illegible]

J'appelle l'attention des acheteurs sur les articles suivants :

12 caisses indiennes américaines à 12½ cents.
11 do do [illegible] à 15
20 do des meilleures indiennes américaines à 17½
15 do coton [illegible]
[illegible]

M. REIMAN, No 158, rue du Canal. 16 sept—3f

LE BAZAR-TOMBOLA AU BÉNÉFICE DE L'église de St-Vincent de Paul.

L'APPARITION du choléra [illegible]

Institution et Académie militaire DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

The Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy.

[illegible]

Professeurs.

DAVID F. BOYD, Surintendant et professeur de [illegible]
RICHARD M. VENABLE, professeur de [illegible]
JOHN A. A. WEST, professeur de [illegible]
JEAN PIERRE [illegible], professeur de langues
EDWARD CUNNINGHAM, professeur d'histoire naturelle
JOHN B. PAGE, M. D., professeur de chimie [illegible]
JAMES W. WILSON, M. D., [illegible]
JAMES M. BOYD, A. M., [illegible]
ROBERT E. RIVES, A. M., [illegible]

Cours des études.

[illegible]

Admission des Elèves.

[illegible]

Dépenses par session de dix mois.

L'enseignement, la pension, le blanchissage, l'usage des meubles [illegible] $400, payables moitié d'avance et le reste le 1er février. [illegible]

Ces $400 couvrent toutes les dépenses, à l'exception des vêtements dont chaque élève doit apporter une quantité suffisante.

Les paiements se font d'avance. Cette règle n'admet pas d'exception et sera rigoureusement appliquée.

On prie les parents de ne point donner beaucoup d'argent de poche à leurs enfants,—jamais plus de $5 par mois.

Avis Spécial.

L'Académie [illegible]

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, surintendant.

Bureau de Poste d'Alexandria, Lne. 7 sept—14f

LA MEILLEURE *de toutes les presses à coton.*

Vingt seulement à vendre en ville.

UNE PRESSE à bon marché [illegible] THOMAS BAIRD, rue Ste-Marie [illegible]

☞ On peut laisser les ordres au dépôt de toile et corde d'emballage de A. F. DEMILT, rue Gravier [illegible]. 15sept

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Reçu de France 2000 pieds de tringles [illegible]

7 sept—1m C. ROUVIER [illegible]

POUR BORDEAUX.

Le beau trois-mâts [illegible] LISBON, capitaine Curtis, partira vers le 30 courant.

Pour fret ou passage s'adresser à W. R. BUDDENDORFF [illegible]. 6 sept

AVIS.

DEUX ou plusieurs messieurs [illegible]

Victor Maignan & F Laborde,

Marchands-commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.

NO 49 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Cigares. Cigares.

NOUS avons en magasin un joli assortiment de CIGARES de la Havane [illegible]

LEVEQUE & VELASCO, Successeurs de L. M. Caballero, Rue Vieille Levée, No 46. 14 sept—7f

TRANSFERT DE MAGASIN.

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

a transféré son magasin du No 86 rue de Chartres, au coin des rues Bienville et Chartres. 1er sept—1m

A VENDRE.

Une bonne barrouche à quatre places et un excellent cheval.

S'adresser à M. J. Barré sellier, rue Bourbon, No 209, entre Dumaine et St-Philippe.

UNE NOUVELLE ET GRANDE EPOQUE EN MEDECINE.

Le Dr MAGGIEL est le fondateur d'un nouveau système [illegible] les PILULES de Maggiel [illegible] MALADIES BILIEUSES, la DYSPEPSIE et la DIARRHEE [illegible] le SALVE DE MAGGIEL [illegible]

A vendre par J. MAGGIEL, 11, Pine street, New York. Et par tous les pharmaciens, à 25 cents la boîte. 11sept Fact

Quelque chose de nouveau SOUS LE SOLEIL.

Une Nouvelle Ere dans la Médecine

☞ Que les malades lisent ce qui suit :

☞ Que tous ceux que les médecins ont abandonnés [illegible]

QU'IL SOIT CONNU PAR LES PRÉSENTES [illegible] PILLS AND SALVE [illegible]

JAMES SMEITRE, Notaire public, Wall street, New York. [L. S.]

Dr MAGGIEL—Je prends la plume pour vous informer du grand soulagement que j'éprouve [illegible]

JAMES MYERS, Avenue D.

[illegible] WILSON HARVEY, 47, Pitt street. New York, 7 avril 1865.

[illegible] J. HARDY, 119 Goerck street.

EXTRAITS DE DIFFERENTES LETTRES

[illegible]

PILULES ET SALVE DE MAGGIEL se vendent à la Nouvelle-Orléans chez BARNES, WARD & CO.

Pour les maladies bilieuses.

[illegible] VÉGÉTAUX

Pour les maladies de la peau.

LES PILULES DU DR. MAGGIEL

L'asthme,	La fièvre ou frisson,
Les maladies d'entrailles,	Les maux de tete,
	L'indigestion,
La toux,	L'influenza,
Le rhume,	L'inflammation,
Les maladies de poitrine,	La faiblesse interne,
La constipation,	La maladie de foie,
La dyspepsie,	L'abattement,
La diarrhée,	Les rhumatismes,
L'hydropisie,	La teigne,
La débilité,	Les maladies de la peau.

Chaque boîte contient douze pilules.

☞ AVIS—Il n'y a de véritables que les boîtes [illegible] Dr J. MAGGIEL, New-York [illegible]

Bureau de l'Avocat Assistant de Ville.

No 70, rue St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866.

I—Les contribuables en défaut pour la taxe de 1865, [illegible]

E. BERMUDEZ, Avocat assistant de ville. 10 sept—10f

PERDU.

LE 25 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant, accepté au protêt pour non acceptation, savoir : Un mandat tiré par Jno L. Hope sur Hunt & Macaulay Nouvelle-Orléans, daté de New York, le 25 juillet 1866, de la somme de $3,000 payable à 90 jours de date endossé par Jno L. Hope, [illegible] et par Armstead & Bradley [illegible]

E. BOUNY, Notaire, 63 Passage de la Bourse. 24 août—☞

Graines de jardinage de Landreth.

RÉCOLTE DE 1866.

LE soussigné vient de recevoir par le steamer Geo Cromwell un grand assortiment de Graines de jardinage d'automne et d'hiver, qu'il vendra, en quantité au gré des acheteurs.

H. HAFNER, Rue St-Charles No 105, en face du theatre St-Charles. 2 sept—1m

Demande de Maison.

ON désire louer une gentille maison [illegible] H. G., Post Office, boite No 94, N. O. 16 sept—3

A LOUER.

DEUX MAISONS HAUTES, rues Marigny et Victoire [illegible] Et une autre, rue Remparts, entre Toulouse et St-Pierre. Chez E. A. DUCROS, 156 rue Commune. 1 sept—PP

A Louer,

Une maison rue de Chartres, No 94 entre St-Louis et Conti ayant magasin, entresol et un charmant logement. S'adresser à VICTOR PERRILLIAT, rue Carondelet [illegible]. La maison doit être réparée. 12 sept—☞

A VENDRE.

A un prix très modéré, une HABITATION [illegible] dans la paroisse Plaquemines [illegible] Pour plus de détails, s'adresser au No 245 rue Conti. 7 sept—1m

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank.

Rue d'Orléans, No 24, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans. L'établissement est tenu par FRANK KLEIN.

On y trouvera de bonnes huîtres et une excellente table. [illegible] L'ouverture a lieu le 1er septembre 1866. 31 août—3m

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MÉLASSE Muscovado de choix.
200 tierçons do do do
300 barils do do do
Convenable pour les distillateurs.
A vendre par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10. 19 août—1m

Café et Grocerie.

A VENDRE, pour cause de départ, le café et la Grocerie [illegible] le propriétaire désirant se retirer totalement des affaires. 15 sept—6f

SPECTACLES.

ACADEMIE de MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

J. KITTRIDGE [illegible] Trésorier.

La salle est parfaitement aérée à l'aide d'une puissante machine patentée.

SECONDE SEMAINE DU CIRQUE ROYAL ESPAGNOL de JOSÉ CHIARINI

Qui a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire du Cirque. Représentations TOUS LES SOIRS et les SAMEDIS, à midi.

Les portes s'ouvrent à sept heures et le Spectacle commence à 8 heures.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Pour les représentations de jour, les portes s'ouvrent à 11 heures et le spectacle commence à midi. 18 sept

Théâtre St-Charles.

Propriétaires......Ben De Bar & E. Eddy

SAISON PRÉLIMINAIRE.

Dernière Semaine des Menestrels de Duprez & Benedict, qui donneront tous les soirs un de leurs célèbres CONCERTS ETHIOPIENS avec chansons nouvelles, danses, pièces comiques, &c. 16 sept—au 21 sept

Taxes d'Etat.

DERNIER MOIS POUR PAYER LES TAXES. Aux Contribuables du Deuxième District.

LES Contribuables sont notifiés que le livre pour la collection des taxes d'Etat [illegible] sera fermé le 30 septembre [illegible]

L. C. LEMARIE, Collecteur du Second District. 11sept au [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE POUR CAUSE DE DÉPART.

M. J. REBATTU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'à partir de cette date il liquidera son stock de marchandises sèches [illegible]

J. REBATTU, rue Ste Anne entre Chartres et Royale, No 31. sept—1m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus, AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.

Aussi — INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov ☞

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

A transporté son magasin No 86 rue de Chartres, à l'angle des rues Chartres et Bienville, au local précédemment occupé par Mr A. Faure. 1er sept—1m

C. CAVAROC & CO.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 116 RUE ROYALE.

Avances libérales

Sur consignations de coton et autres produits.

A nos amis de LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX. C. CAVAROC & CO.

CHANGE

A vue et à terme, à la convenance des Acheteurs, sur

Paris, Amiens, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Brest, Bar le Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cahors, Castres, Chalons sur Mar., Dunkerque, Dieppe, Elbeuf, Grenoble, Gray, Havre, Lyon, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Mans (le), Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Puy (le), Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochelle (la), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tarbes, Tours.

A vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

VINS FINS DE LA MAISON SEIGNOURET FRERES, DE BORDEAUX.

150 barriques vin rouge Chateau Dillon, diverses qualités.

100	demi-barr.	do	do
500	caisses	do	do
100	do	do	Chateau Terrefort,
100	do	do	Chateau Talbot,
30	do	do	Chateau Lafitte,
30	do	do	Chateau Larose,
30	do	do	Chateau Margaux,
15	do	do	Chateau Léoville,
125	do	do	St-Julien,
100	do	vin blanc	Sauterne,
30	do	do	Barsac,
30	do	do	Bonnes,
10	do	do	Chateau Yquem.

A vendre par C. CAVAROC & CO 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES. 2500 caisses vin rouge St Loubes et Ste Eulalie, En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES. 100 barriques vin rouge, bon ordinaire, En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

ROUSSILLON — CAHORS. 40 barriques vin rouge, Roussillon, très étoffé, 20 do do Cahors, do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

VIN DE BOURGOGNE. 30 caisses Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, de la marque Ch. Marey & Cie Liger Bélair. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL. 2000 caisses huile d'olives J. Plagniol, grandes et petites bouteilles, En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE. 500 caisses ¼ et ½ boîtes sardines à l'huile, marques Rodel, [illegible], Ch. [illegible]. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.

50 quarts	Cocq père & fils,	1865,
30 huitièmes	do do	do
25 quarts	Achille Pettit	1820,
20 huitièmes	do do	do
20 quarts	J. A. Guérin,	1820,
20 huitièmes	do	do
50 quarts Borel.		

En magasin et sous les hangars de la douane, A vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale. 20août—1m

MALADIES

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes) tels les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (dans les deux sexes) sont traitées avec la plus grande célérité [illegible]. Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours. [illegible] F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.